

An International Journal of Language, Literature and Gender Studies
(LALIGENS), Ethiopia
Vol. 4 (2), Serial No 10, May, 2015: 124-134
ISSN: 2225-8604(Print) ISSN 2227-5460 (Online)
DOI: <http://dx.doi.org/10.4314/laligens.v4i2.9>

**Une Etude Comparée de L'oralité et de L'écriture Dans La
Littérature Africaine D'expression Française: Le Cas Des
Romans d'Ahmadou Kourouma**

Balogun, L.I.

The Nigerian French Language Village

Badagry

Tel: +2347030192744

E-mail: leoniyaanda@yahoo.com

et

Muotoo, Chukwunonso Hyacinth

Department of Modern European Languages

Nnamdi Azikiwe University, Awka

Tel: +2348038651736

E-mail: chukwunonsomuotoo@yahoo.com

Introduction

Il n'est plus possible aujourd'hui que l'oralité et l'écriture s'ignorent, bien que l'oralité ait existé pendant longtemps dans la société traditionnelle africaine. La raison est qu'il n'existe plus une société traditionnelle à l'état pur. La plupart des membres de cette société ont fréquenté l'école de type européen, ils ont séjourné en ville et ont également eu des contacts avec une langue européenne ou une autre liée à l'écriture. Les fervents de l'instruction scolaire se sont aussi rendus compte des limites de l'écriture et ont voulu bien retrouver certaines valeurs de la société

traditionnelle africaine. Cependant, il convient ici de savoir que le message de la tradition orale est certainement au carrefour de deux axes : l'émetteur-récepteur et la tradition-situation. Par ailleurs, on constate également que le message écrit aussi est au carrefour de deux axes, mais ces axes sont nettement différents de ceux de la tradition orale. C'est à cet égard que dans ce travail, nous allons examiner de près les deux axes et voir leurs conséquences sur chacun d'eux.

L'axe émetteur-récepteur

En oralité, la distance qui sépare l'émetteur et le récepteur est tout à fait insignifiante. L'émetteur et le récepteur se retrouvent le plus souvent en présence de l'un l'autre. Même dans certaines situations, les deux interlocuteurs ne se séparent que par quelques mètres seulement. On peut avoir par exemple, un conteur et un groupe qui l'écoute, un musicien et une troupe de danseurs, etc.

En écriture, l'émetteur est l'auteur. Il est souvent aidé de nombreux intermédiaires tels que la typographie, l'édition, etc... Le récepteur ou le lecteur n'est pas présent là où se trouve l'émetteur ou l'auteur. Il peut être à des milliers de kilomètres et tout ignorer de l'auteur, lequel ne sait pas non plus qui lira son livre. Même dans le cas d'une simple lettre individuelle, il y a une distance et une certaine ignorance mutuelle des conditions exactes de l'émetteur et du récepteur.

Les conséquences qui peuvent surgir en situations d'oralité et d'écriture

La première conséquence est évidente. En situation d'oralité, l'émetteur et le récepteur réagissent et tiennent compte l'un de l'autre. Même avec les paroles traditionnelles (par exemple, les proverbes, les chansons, les poèmes, etc...) l'émetteur fait attention à qui il parle et ne dit pas tout. Le récepteur répond et cette réponse est souvent nécessaire : si les auditeurs d'un conte cessent de faire par exemple le 'nnnn' d'acquiescement, à la fin de chaque période orale, le conteur s'arrête pour voir si son audience est de cœur avec lui. Aussi, dans le cas où les danseurs arrêtent de danser par exemple, cela veut dire que le musicien aussi cesse de taper son tam-tam ou de jouer son instrument de musique. Le récepteur peut même contester ou contredire l'émetteur en situation d'oralité. Par conséquent, en situation d'écriture, cette interaction entre l'émetteur et le récepteur ou l'auteur et le lecteur est pratiquement nulle : l'auteur ne s'attend pas à recevoir une réaction immédiate de la part du lecteur car la distance qui les sépare est quelquefois trop considérable.

Une deuxième conséquence touche le domaine affectif. Nous pouvons remarquer ici un sentiment de satisfaction qui saisit l'émetteur et les récepteurs lorsque par exemple un conte est bien raconté, lorsqu'un proverbe tombe au bon moment, lorsque la danse est bien appréciée. Pour l'écrit, un tel engagement affectif n'est pas nécessaire bien que certains auteurs s'engagent dans ce qu'ils disent. Quant

aux récepteurs, un livre pouvait les amener à réfléchir sur ce qu'ils auraient lu. Mais pour la plupart du temps, les lecteurs cherchent seulement à se distraire, et si le livre va contre ses opinions, ils ne se sentent pas fortement concernés et se contentent de fermer le livre qui les déplaît.

Une troisième conséquence, c'est qu'en oralité, l'émetteur et le récepteur peuvent se trouver dans la même situation et ils peuvent aussi entretenir entre eux une certaine relation, soit d'égalité, de supériorité, d'infériorité, d'autorité, etc... Ainsi cette relation peut des fois nuancer l'interprétation du message envisagé. Dans l'emploi des chansons, des proverbes, des poèmes, des contes, etc. un même texte pourra être un conseil, une constatation ou une reproche, selon le positionnement mutuel de l'émetteur et du récepteur. Dans le cas échéant, ceci n'est jamais le cas dans l'écrit. L'auteur et le lecteur ne se connaissent pas ; ils n'entretiennent que la relation qui existe entre le roman et son lecteur ; le sens se trouve cependant dans le texte qui est à la portée du lecteur.

L'axe tradition-situation

- **Le niveau de la tradition**

L'oralité déborde le cadre de la tradition, mais les grands textes oraux sont marqués par la tradition. Certes, l'émetteur a sa propre autorité. Par exemple, un vieux a le droit de parler des choses anciennes du village car il les connaît ; il peut trancher un débat, car il a longuement observé la nature et la société. Il peut facilement user de sa sagesse par arriver à la solution désirée. Il jouit même d'une certaine liberté pour utiliser à sa manière et modifier des textes de la tradition orale. Mais sa véritable autorité lui vient de ce qu'il est imprégné de la tradition. Il connaît les normes et les valeurs de sa culture. Dans tous les cas, l'émetteur traditionnel sait qu'il prononce une parole qui le dépasse, qui a une portée avant qu'il ne la dise à son tour. Mais, il sait aussi qu'en l'exprimant, il lui redonne vie chaque fois. Pour l'écrit, l'auteur d'un livre est le seul à affirmer et prouver ce qu'il dit. La vérité pouvait être vérifiée dans la logique de ce qu'il raconte.

- **Le niveau de la situation**

A l'extrémité de l'axe qui part de la tradition, il y a la situation. Lorsqu'on parle d'oralité, émetteur et récepteur vivent ensemble une situation. Celle-ci dépend de certaines conditions socio-culturelles. Le conte est dit la nuit. La généalogie « la science qui a pour objet la recherche de l'origine de la filiation des familles » rappelle la légitimité du roi, le conte parle en images de la société traditionnelle et il est souvent dit la nuit après le repas du soir ; le proverbe n'a de sens que s'il est dit dans une situation concrète.

Cependant, pour être compris, l'écrit n'a habituellement besoin que de la connaissance du code linguistique. Du moment où on connaît la langue utilisée, on doit pouvoir lire et comprendre le livre. En oralité, un deuxième code vient s'ajouter à celui de la langue : le code des images. Ce code est culturel. Il faut connaître cette interprétation commune des images par la tradition, l'interprétation qui provient d'une vie sociale partagée et qui transparait dans toutes les manifestations de la tradition orale : noms individuels, devinettes, proverbes, contes, chants, etc... Et c'est pour cela que celui qui n'est pas bien immergé dans cette tradition ne comprendra rien à ce qui est dit ! Alors le code linguistique et l'écrit sont univoques (un mot qui garde le même sens dans des emplois différents), le code des images suggère l'idée. Certes, pour celui qui comprend le code, le sens est clair. Mais comme les choses ne sont pas dites explicitement, le récepteur peut comprendre ou ne pas comprendre, ou encore comprendre et faire semblant de n'avoir pas compris : les vérités sont affirmées, mais les susceptibilités et les relations inter personnelles sont sauvegardées.

Le Langage Oral et le Langage écrit

Lorsqu'on parle soit du langage écrit ou du langage oral, il est important de considérer la chaîne de communication pour examiner de près la correspondance qui existe entre deux pôles différents. De manière générale, on peut avoir :

A	—»	(le message)	—»	B
La source	—»		—»	la destination
Le locuteur (le sujet parlant)	—»		—»	l'auditeur (l'interlocuteur)
L'encodeur	—»		—»	le décodeur
L'expéditeur	—»		—»	le récepteur

Par ailleurs, en littérature orale, on peut avoir les paramètres ci-dessous :

Littérature orale

A	—»	(le message)	—»	B
La source	—»		—»	La destination
Le locuteur (narrateur)	—»		—»	Auditeur
Le destinataire	—»		—»	Le destinataire
Le conteur	—»		—»	L'auditoire

La Littérature écrite

A	—»	(le message)	—»	B
L'Ecrivain (romancier)	—»		—»	Le Lecteur
Le Narrateur	—»		—»	Le Lecteur
L'Auteur	—»		—»	Le Lecteur
Le Destinataire	—»		—»	Le Destinataire

a) Le Langage Oral

De son désir d'imiter l'écrit, le langage oral tient une certaine pauvreté dans une construction syntaxique quelquefois incomplète. Le lexique est souvent simplifié, et les structures syntaxiques sans complexités faites de phrases relativement peu longues et quelquefois sans subordination. Considérons cependant deux des romans d'Ahmadou Kourouma dont ANPO et EALVDBS. Dorénavant les abréviations ANPO et EALVDBS feront références respectivement aux romans *Allah n'est pas obligé* et *En attendant les votes des bêtes sauvages*. Les phrases ci-dessous tirées de ces romans témoignent notre remarque :

- 1- Je dis pas comme les nègres noirs africains indigènes bien cravatés [...] (Allah ...,10).
- 2- Fallait voir ça. (Allah ... ,62).
- 3- On connaissait pas exactement la religion de Kid, vu qu'on connaissait pas ses parents. (Allah ..., 62).
- 4- Je ne le sais pas. Pas par cœur, monsieur le Président. (En attendant, 245).

Hormis les remarques faites ci-dessus à propos du langage oral, il n'en est pas moins à travers les deux romans (*En attendant ...* et *Allah ...*) des mots mal prononcés, des incorrections, des elliptiques etc... de la part du narrateur.

- 1- « ... Impé, impé ! » s'écria le colonel Papa le bon. (Allah ..., 74)
- 2- Parce que les femmes avaient des queues d'éléphant et ça dansait d'une façon scabreuse. Non ! Non ! C'était pas scabreux, c'était endiablé. (Allah ... 63)

Dans la première phrase, le mot « impé » est prononcé d'une manière incorrecte. Ceci définit le désir de l'énonciateur de se rabaisser au même niveau que celui à qui il s'adresse. Au lieu de dire « un peu », il a préféré « impé » pour que son interlocuteur puisse vite le comprendre.

Par ailleurs, dans la deuxième phrase, nous observons une autocorrection d'un mot mal utilisé et qui est repris une seconde fois et corrigé avec le mot juste que le narrateur veut utiliser. Il s'agit donc du mot scabreux qui est premièrement utilisé et repris une deuxième fois pour n'être corrigé que par « endiablé ».

Tenant compte de ces deux romans comme exemples des romans africains de la période post-indépendance, nous pouvons donc conclure que les auteurs africains ont essayé et continuent même d'essayer de leur mieux de restaurer de diverses manières la culture de l'oralité dans l'écrit à travers les romans de cette période en vigueur.

b) Le Langage écrit

Le langage écrit est, bien sûr plus qu'à l'oral, cohésif et mieux organisé. Si à l'oral, sévit le bavardage qui fait qu'une abondance verbale ne transmet le plus souvent que peu d'informations, le langage écrit est plus concis, succinct et concret car chaque mot utilisé est porteur d'un message précis. Examinons les phrases ci-dessous tirées des deux romans (*Allah ...* et *En attendant ...*) nous remarquerons une sorte de finesse dans la structure de ces phrases:

- 1- Quand les policiers du ministère de l'intérieur arrivèrent dans la prison où Koyaga était détenu, ils trouvèrent la cellule vide. (*En attendant*, 89)
- 2- Les forces de l'ordre accourent, maîtrisent Koyoga et l'arrêtent. (*En attendant*, 80)
- 3- Une nuit, les bandits de grand chemin armés jusqu'aux dents sont entrés à Sanniquellie. (*Allah ...* 112)
- 4- Le Président tira Johnson par la main, l'emmena dans un bureau. (*Allah ...* 160).

Lorsqu'on considère ces quatre phrases énumérées ci-dessus, nous verrons que ce sont de belles phrases construites par l'auteur en faisant acquérir au lecteur une vraisemblance syntaxique où la perception de Halliday (2001 :39) au sujet de la structure d'une phrase se fait sentir:

*In a given structure, four elements are needed, for it to function very well: **Subject (S)**, **Predicator (P)**, **Complement (C)** and **Adjunct (A)**: $S + P + C + A$. Items that can function as subject are nominals. Verbs can function as predicator. Nominals and adjectives can function as complement while adverbs and adverbials can function as adjunct. Of all the elements of the structure, the predicator is obligatory.*

*Dans une structure (de phrase) donnée, quatre éléments sont importants pour qu'elle puisse bien fonctionner : Le **Sujet** (GNS), Le **Verbe** (GV), Le **Complément** (C → COD/COI) et Le **Complément Circonstanciel** (C.C. → C.C.M./C.C.T./C.C.L.) : $GNS + GV + C + CC$. Les éléments qui peuvent fonctionner comme Sujet sont des nominaux. Les Verbes peuvent fonctionner comme des prédicats. Les nominaux et les adjectifs peuvent fonctionner comme Complément pendant que les adverbes et les conjonctions de coordination peuvent fonctionner comme des Compléments Circonstanciels. De tous les éléments de la structure (d'une phrase), le verbe est obligatoire. (Notre traduction)*

(Les mots entre parenthèses sont les nôtres)

La mobilité et la multiplicité sont des caractéristiques de la formule structurelle (GNS + GV + C + CC) d'une phrase écrite. La mobilité est donc un concept qui permet aux éléments d'une phrase de se déplacer librement au sein d'une même phrase. Le concept de la multiplicité s'applique à une situation où le complément (COD ou COI) ou l'adverbe (CC) est repris plus d'une fois dans une phrase.

Dans les phrases françaises, les verbes (GV ou Prédicat) et les conjonctions nominales ou adverbiales (CC) peuvent changer de position selon le style adopté par l'auteur. La formule GNS + GV + C + CC est l'ordre de la formule syntaxique de base d'une phrase déclarative. Cette phrase peut s'inverser où le verbe change sa position normale. Ainsi, nous aurons le verbe à la tête de la phrase. Dans ce cas, la phrase n'est plus une phrase déclarative, mais interrogative.

1- Paul mange du riz tous les matins

S V C C.C

2- Mange t-il (Paul) du riz tous les matins ?

V S C C.C

Dans la première phrase, nous avons la structure syntaxique d'une phrase déclarative:

S + V + C + C.C.

Dans la deuxième phrase, le verbe prend la première position suivi par le sujet, le complément et le complément circonstanciel: V+ S +C+ CC. Nous avons ainsi une phrase interrogative.

Le concept de la multiplicité s'adresse souvent à la position que prend le complément d'objet (COD/COI) ou le complément circonstanciel (CC) et leur nombre dans une phrase. Le complément circonstanciel (CC) est le plus mobile de tous les éléments syntaxiques d'une phrase. De manière générale dans une phrase française, il peut prendre différentes positions : Considérons deux romans en cours d'étude.

1- Sûrement, tous les matins ici au village, Paul mange du riz.

CCM CCT CCL S V COD

2- Ici au village, Paul mange sûrement du riz tous les matins.

CCL S V CCM COD CCT

A partir de la reformulation de la première phrase dans la deuxième, nous constatons que l'ordre syntaxique des éléments de la première phrase a changé.

1- Ordre numérique de base:	1	2	3	4	5	6
Eléments syntaxiques :	CCM	CCT	CCL	S	V	COD
2- Nouvelle Ordre numérique :	3	4	5	1	6	2
Eléments syntaxiques :	CCL	S	V	CCM	COD	CCT

Il est important de dire que la reformulation de ces éléments syntaxiques (au numéro 2 ci-dessus) ne se limite pas uniquement au niveau des exemples ci-dessus énumérés. D'une manière générale, la reformulation syntaxique des éléments d'une phrase dépend largement du style de l'auteur surtout lorsqu'il s'agit de l'écrit. Examinons à présent quelques exemples tirés des deux romans:

1- Un samedi matin, Samuel Doe décréta une fête. (*Allah ...*, 102)

CCT GNS V COD

2- Machinalement, sans aucune mauvaise intention, il s'est courbé pour ramasser son crayon.(*Allah ...*, 184)

CCM CCM S GV COD

3- Les paléos sont provisoirement dispensés du portage et des travaux forcés. (*En attendant ...*, 12)

GNS GV COI

4- Heureusement que Koyoga avait signé son engagement avant de monter dans son village natal de Tchaochi.

(*En attendant*, 77)

CCM GNS GV COD CCT CCL

5- Les paléos, provisoirement, sont dispensés du portage et des travaux forcés.

(*En attendant*, 82)

GNS CCM GV COI

6- Sans aucune mauvaise intention, il s'est courbé machinalement pour ramasser son crayon (*Allah ...*, 40)

CCM S GV CCM COD

A partir de ces phrases sélectionnées et la reformulation de certaines autres, nous pouvons dire à juste titre qu'il est fréquent de remarquer que dans le langage écrit, l'ordre des éléments syntaxiques d'une phrase peut se modifier à volonté selon le style adopté par l'auteur. La structure syntaxique de base d'une phrase déclarative (GNS + GV + C + CC) peut être modifiée en donnant ce que nous avons dans la structure suivante :

- 1- CCT + GNS + V + COD
- 2- CCM + CCM + S + GV + COD
- 3- GNS + GV + COI
- 4- CCM + GNS + GV + COD + CCT + CCL
- 5- GNS + CCM + GV + COI
- 6- CCM + S + GV + CCM + COD

Les Personnages et Leur Langage

Dans cette partie de notre analyse, nous considérons la parole comme évidente et essentielle dans l'analyse des personnages et de leur langage dans chacun des deux romans en cours d'étude. Bien que l'analyse que nous ferons des personnages ne sera pas individuelle mais cela nous permettra de les catégoriser par rapport au groupe qu'ils appartiennent.

Le langage est d'abord un fait de symbolique sociale et situe les personnages dans leur milieu et dans leur environnement. Ceci nous permet de différencier le niveau de langue des personnages de chacun des deux romans. On peut donc distinguer deux principaux niveaux de langage : le langage standard et le langage populaire, tous deux fondés sur l'oralité. Selon le Dictionnaire Larousse (1998 :805) le langage populaire est un langage qui relève du parler utilisé par des personnes d'un milieu social peu accessible à l'éducation dispensée à l'école et au-delà de la reprise d'éléments de ce parler par volonté de paraître et sans façon de la communication courante. Par contre, le langage standard se dit de la langue couramment employée dans une communauté linguistique ; un langage qui respecte les normes et règles d'une langue donnée.

Lorsqu'on considère le langage utilisé dans *Allah ...*, nous remarquerons que le langage populaire domine tout le roman. Ce langage populaire qui vient de la bouche d'un enfant-soldat, un démuné sur le plan éducatif, relève de l'oralité. Néanmoins, ce langage de Birahima, le personnage principal du roman, se trouve quelquefois en conflit avec le niveau de langue du reste du récit. Il est évident que

Birahima qui n'a pas une éducation poussée et qui, au début du roman, exhibe un niveau de langue retrogressé, voire très bas, parvient à utiliser vers la fin du roman, un langage plus ou moins standardisé et raffiné. Ce constat nous permet de dire que peut être Kourouma se met dans la peau de Birahima pour faire la synthèse de certains faits. Examinons ces quelques exemples ci-dessous

1. Suis pas chic et mignon parce que suis poursuivi par les gnamas de plusieurs personnes. (*Allah ... , 12*)
2. Je veux bien m'excuser de vous parler vis-à-vis comme ça. (*Allah ... ,10*)
3. De retour chez lui, il est sensibilisé à la grande misère du petit peuple et à la corruption scandaleuse qui règne dans son pays. (*Allah ... , 167*)
4. Il décide de s'engager dans les opérations politiques. (*Allah ... ,167*)
5. C'est dans cette situation que j'ai pu admirer la débrouillardise de Yacouba pour se défendre dans la précarité. (*Allah ... ,196*)

A partir des exemples ci-dessus énumérés, nous voyons clairement que les deux premiers exemples mettent en évidence le niveau d'éducation de Birahima tel que s'était affiché dès le début du roman *Allah ...*. Mais par la suite, vers la deuxième moitié du roman, nous remarquons que Birahima, un démuné sur le plan éducatif, mène un langage raffiné et soigné dans ses propos. Ceci nous mène à conclure que l'auteur du roman *Allah ...* se substitue quelquefois à son personnage principal pour donner son avis sur un fait qu'il juge normal d'avancer son point de vue.

Par contre, dans *En attendant* il s'agit d'un langage soigné qui reflète le niveau d'éducation de l'auteur. Malgré que la narration soit faite par un sora, un aède, un chanteur, le niveau de langue est beaucoup plus soigné que ce que nous avons dans *Allah ...*. Bien que le récit soit fondé sur des paramètres de l'oralité, l'auteur n'a jamais perdu de vue le type de langage à utiliser pour mieux faire passer son message. Il s'agit bien sûr du langage écrit.

Conclusion

Loin de se concentrer uniquement sur le langage écrit pour faire passer son message, la littérature africaine d'expression française trouve de nos jours, le besoin d'embrasser le langage oral afin de vulgariser son message et atteindre le plus grand nombre de personnes. Par cet acte, la littérature africaine réintègre et revalorise la culture traditionnelle fondée sur l'oralité. Autrement dit, c'est une manière de faire revivre de la part de nos auteurs, les valeurs culturelles du peuple noir d'Afrique. C'est pour ce fait que lorsqu'on examine la plupart des œuvres littéraires

contemporaines, on ne tarde pas à remarquer des traces de l'oralité qui justifient belle et bien notre assertion.

En menant donc une étude comparée de l'écrit et de l'oral dans la littérature africaine d'expression française, nous nous sommes aperçus que dans le langage écrit, la structure des phrases étudiées affiche une sorte de respect aux normes et aux règles qui gouvernent la langue française. Malgré la mobilité et la multiplicité de certains aspects d'une phrase, le langage écrit maintient et peut y maintenir sa stabilité lorsque l'émetteur sait manipuler à bon ascien le langage écrit pour bien communiquer. Par ailleurs, nous avons aussi noté que le langage oral bien que fondé sur la culture traditionnelle africaine, fait appel à une sorte de légèreté dans la construction des phrases. Le langage oral ne respecte pas les normes et les règles qui régissent la langue française. On note également beaucoup d'ellipses dans la construction de phrases. Mais pourtant, c'est une forme d'écriture qui enrichie la langue française et permet de se diversifier tout en créant une variété de langage parlé dans la localité.

References

- Encyclopaedia Universalis, Corpus 16 Nation- Orchidales, Encyclopaedia Universalis, Editeurs à Paris, 1996.
- Balogun, L. I. Initiation a la littérature africaine& base fondamentale pour une appreciation
- Halliday M. A. K. Introduction to Functional Grammar, 1994 cité par Tunde Ayeleru in Sony Labou Tansi's Literary Idiome et in La vie et Demi et L'Etat Honteux. Ph.D Thesis, University of Ibadan (Unpublished), 2001.
- Iyasere, S. O Review of C.R Larson's The emergence of Oral in the written form as it is identified with the aid of question mark. African fiction in Africa Literature today, no. 7, 1975.
- Kourouma Ahmadou. *En Attendant le Vote des Bêtes Sauvages*. Paris: Editions du Seuil, 1978.
- Kourouma Ahmadou. *Allah n'est pas obligé*. Paris: Editions du Seuil, 2000.
- Kourouma Ahmadou. *Les Soleils des Indépendances*. Paris: Editions du Seuil, 1970.
- Senghor L.S. 'Négritude, Arabicité et Francité. Réflexion sur le problème de la culture', Beyrouth, 1969, cité par Eno Belinga S.M in *Comprendre la littérature orale africaine*, Editions Saint-Paul, 1978.